

## Plan global de circulation : le maire fait le point

Le maire de Crozon, Patrick Berthelot, fait le point sur la création d'un plan global de circulation. Le but de ce plan : « faciliter les modes de déplacement alternatifs » et réguler le flux et le stationnement des camping-cars.

● Créer un plan global de circulation à Crozon est l'un des premiers gros chantiers lancé par l'équipe municipale. Objectif : réorganiser les déplacements et le stationnement dans la commune, en régulant la circulation et en favorisant les déplacements doux.

Régulièrement interpellé sur le sujet par les groupes d'opposition, qui lui reprochent le manque de communication et de concertation sur le sujet, le maire, Patrick Berthelot, fait le point.

### Les pistes cyclables en force

« Il nous faut faciliter les modes de déplacement alternatifs, pour diminuer la place de la voiture et augmenter celle des vélos », détaille-t-il, avant de confier que trois nouveaux tronçons de pistes cyclables sont étudiés : « D'abord, entre le bourg et Morgat, via le boulevard de la France-Libre, la rue Alsace-Lorraine, la rue du Menhir – en sens unique est-ouest – et le parking de la mairie », où seront prévus « des abris à vélos qui permettront aux cyclistes de faire leurs courses dans le bourg ».

### Une départementale dangereuse

Également étudiée, la prolongation de la piste cyclable déjà existante,



Une nouvelle aire de camping-cars est en cours de création, rue Poulpatré, à l'entrée du bourg de Crozon.

du boulevard Mendès France jusqu'à la rue Nominoë, pour permettre aux collégiens de rouler en toute sécurité et de relier la voie verte. Enfin, la municipalité envisage « d'utiliser un chemin déjà existant, qui part de Morgat pour rejoindre le cap de la Chèvre », précise Patrick Berthelot, qui poursuit : « Une signalisation précise incitant les cyclistes à emprunter cette voie éviterait qu'ils ne roulent sur la départementale, particulièrement dangereuse ».

### Les camping-cars aussi concernés

Mais les déplacements doux ne sont pas le seul axe de ce plan global de circulation qu'étudie la municipalité. « Il est important que nous régulions la circulation, notamment celle des camping-cars dans le bourg pendant la haute saison ». Une aire de stationnement est en cours d'aménagement rue Poulpa-

tré, des parkings payants sont à l'étude (lire notre article paru le 25 février dernier), tout comme des tests de parkings « en amont des villages les plus fréquentés du côté du cap de la Chèvre », confie encore le maire. Réalisés avant l'été dans le secteur de la Palue, ces tests, s'ils sont concluants, pourraient s'étendre à Goulien.

### D'autres présentations ultérieurement

Quant aux explications, détails et concertation demandés par les groupes d'opposition, elles viendront, assure le premier édile : « L'ensemble du projet est travaillé avec Finistère ingénierie assistance, organisme auquel nous adhérons depuis un vote favorable en février dernier. Leur étude de faisabilité sera ensuite, bien entendu, validée et présentée au public en amont de toute conclusion ou vote ». Dossier à suivre, donc...